

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°_01/DC/EDC/CIPM/2024 DU_19 NOV_ 2024 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL À YAOUNDÉFinancement : Budget EDC Exercice 2024

1.0bjet

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation (EDC), lance une demande de cotation pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des locaux ci-après :

- Siège de EDC sis au quartier Hippodrome, à l'immeuble Hibiscus (Rez-de chaussée, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème étages) ;
- Bureaux du projet de Memve'ele au quartier Bastos
- Résidence du Directeur Général de EDC.

2.Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation, consistent à mettre à la disposition de Electricity Development Corporation (EDC) des agents de sécurité qui assurent la garde de jour et de nuit des locaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général. Le service de jour va de six (06) heures à dix-huit (18) heures et le service de nuit de

dix-huit (18) heures à six (06) heures y compris les dimanches et jours fériés.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier de Consultation

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de trente-deux millions (32 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4.Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot.

5.Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de la surveillance et de la sécurité, ayant un agrément signé de l'autorité compétente et répondant aux critères de qualification indiquées dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

6.Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de Electricity Development Corporation de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire D030307.

5- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est hors ligne.

7.Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION aux heures ouvrables, auprès du Service du Courier, Immeuble HIBISCUS, Avenue Charles DE GAULLE, 4ème étage, porte 412 B.P. 15 111 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222.23.10.89 / 222.05.98.39 – Fax : (+237) 222.23.11.13. – E-mail : info@edc.cm ; sylvie.ngueleu@edc.cm.

8.Acquisition du Dossier

La version physique du dossier peut être obtenu auprès du Service du Courrier, Immeuble HIBISCUS, Avenue Charles DE GAULLE, 4ème étage, porte 412 B.P. 15 111 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222.23.10.89 / 222.05.98.39 – Fax : (+237) 222.23.11.13. – E-mail : info@edc.cm ; sylvie.ngueleu@edc.cm, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA au compte bancaire CAS-ARMP n°335 988 représentants les frais d'acquisition du dossier.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier de Consultation.

9.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Courrier 4ième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, au plus tard le 19 DEC 2024 à 12 heures, heure locale.

Les offres devront porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01 /DC/EDC/CIPM/2024 DU 19 NOV 2024

POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL À YAOUNDÉ

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10.Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces

administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier de Demande de Cotation dont le montant s'élève à six cent quarante mille (640 000) FCFA ; et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de la Demande de Cotation ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le

rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, et aura lieu le même jour que la date limite de dépôt, le 19 DEC 2024 à 13 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Electricity Development Corporation siégeant dans la salle de réunion du 5ième étage de l'Immeuble siège de EDC. NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

14.Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a- de la non-production dans un délai de quarante-huit (48) hures après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
- b- de l'absence de la caution de soumission ;
- c- des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d- l'absence de l'agrément autorisant l'exercice de

l'activité de gardiennage ;

e- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;

f- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

g- de la non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels ;

h- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

i- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

j- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années.

13.2- Critères essentiels

Les propositions techniques seront évaluées suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Les TDRs et le projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé ;
- Les références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires, (fournir au moins deux (02) marchés d'un montant supérieur ou égal à 25 millions de francs CFA) accompagnées de justificatifs (copies premières et dernières pages des contrats et PV de réception) ;
- La conformité des qualifications de l'équipe à mobiliser pour la réalisation des prestations (fournir la liste de l'ensemble des membres de l'équipe qu'il affectera à la mission, en joignant une copie certifiée de la CNI et le bulletin N°3 de chaque membre) ;
- Les moyens matériels et logistiques du soumissionnaire à mobiliser pour la réalisation des prestations (deux véhicules d'intervention avec carte grise, matraques, uniformes, sifflets, gaz lacrymogène, torches, 3 radios émetteurs et tout équipement jugé utile) ;

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant

présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs cotations pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à ELECTRICITY DEVELOPEMENT CORPORATION aux heures ouvrables auprès du Service Courrier, Immeuble HIBISCUS, Avenue Charles DE GAULLE, 4ième étage, porte 412 B.P. 15 111 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222.23.10.89 / 222.05.98.39 – Fax : (+237) 222.23.11.13. – E-mail : info@edc.cm .

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 et le Maître d'ouvrage au numéro 222.23.11.13. – E-mail : info@edc.cm .

YAOUNDE Le 19-11-2024
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
DR NSANGOU THEODORE